

Mettre en œuvre une économie pour le climat et la justice sociale

Notre système économique actuel n'est pas seulement absurde et dangereux parce qu'il détruit inexorablement notre planète, il l'est aussi parce qu'il produit les inégalités, la grande pauvreté et le chômage de masse.

Depuis des décennies, nous produisons avec frénésie sans tenir aucun compte des dégâts de l'activité économique sur notre environnement et avec pour seul horizon la croissance du produit intérieur brut. Tant que nous raisonnerons dans le cadre de la croissance de la production, de la quête du profit et de la concurrence de tou.te.s contre tou.te.s, nous serons condamné.e.s à l'accroissement des inégalités, au mal-être de nos sociétés, à des crises écologiques toujours plus graves. L'impératif écologique nous somme de rejeter un système économique productiviste et indifférent à la destruction des ressources naturelles et de la biodiversité pour entrer résolument dans une ère post-capitaliste et post-croissance.

Nous devons mener la bataille culturelle contre le consumérisme et l'individualisme qui fragmentent nos sociétés, là où nous avons besoin de nous réunir. C'est un nouvel imaginaire qu'il convient de construire, reposant tout à la fois sur la réduction des inégalités (sociales et environnementales car elles touchent, pour l'essentiel, les mêmes) et sur celle des émissions de gaz à effet de serre, seule possibilité à terme pour l'humanité de poursuivre son aventure terrestre.

La dictature du PIB ne repose sur aucun élément permettant de relier son évolution à la qualité de vie des individus ni à la résilience de la société. Il est illusoire d'imaginer découpler sérieusement la croissance du PIB de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Il apparaît donc fondamental de renoncer à utiliser cet indicateur comme il l'est actuellement et de le remplacer par un ensemble d'indicateurs alternatifs tels que l'espérance de vie en bonne santé, les progrès éducatifs, les écarts de revenus, la consommation carbone, la préservation des ressources et des espèces, les limites planétaires...

En rupture avec les politiques actuelles des petits pas, notre projet économique s'inscrit dans les limites de la planète, garantissant un environnement et un climat vivables aujourd'hui et pour les générations futures, un projet basé sur le partage équitable des ressources qui substitue la coopération à la concurrence, réduit les inégalités et offre à toutes et tous les moyens nécessaires à leur subsistance. Faire tout cela porte un nom : tendre à l'écologie de la rupture.

Quelle transformation de notre système de production de biens et de services vers la neutralité carbone ?

Malgré la pandémie du Covid-19, les grandes entreprises et les multinationales continuent de verser des dividendes à leurs actionnaires. Encouragées par l'action du gouvernement

d'Emmanuel Macron, elles continuent d'investir dans des secteurs de l'économie dont la nature est en contradiction totale avec les préconisations de préservation de l'environnement. Une société post-croissance suppose de refuser toute logique de profit sur les biens communs : les grands réseaux, l'eau, l'énergie, les infrastructures de déplacement (gares, aéroports, ports, routes, autoroutes, fleuves et rivières, etc....). Ce qui nous est essentiel ne doit plus répondre aux lois du marché.

Comment concilier une nouvelle économie avec la relocalisation et les circuits courts, une alternative au productivisme en répondant à l'utilité sociétale, et de nouveaux critères écologiques et sociaux remplaçant le consumérisme et la financiarisation de l'économie ?

La mondialisation de la production et des marchés constituant un frein à cette transformation, il est indispensable de repenser les lieux et les moyens de production pour que les territoires et les citoyens retrouvent une capacité d'agir réelle sur les choix effectués.

Le circuit court s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable. Il présente des bénéfices d'un point de vue social, recréant une relation directe entre le producteur et le consommateur. Il s'impose comme une solution pour réaliser des économies sur l'ensemble de la chaîne de distribution et permet une augmentation des marges grâce à une rémunération directe du producteur. Enfin, les circuits courts sont écoresponsables grâce notamment à leur capacité à limiter les transports. Reterritorialiser la production agricole et alimentaire, renforcer les liens ville-campagne est un impératif. Les agriculteurs.trices doivent retrouver le sens de leur métier, notamment par le contact avec celles et ceux qu'ils et elles nourrissent et par une modification radicale du système de rémunération qui ne profite qu'aux intermédiaires.

Les circuits courts doivent être également la règle pour la production industrielle. Le modèle que nous combattons a fait du dumping social la matrice des gains de productivité. Nous devons rompre avec la désindustrialisation et ré-implanter des usines sur notre sol. Nous ne pouvons pas être l'écologie du NIMBY, pour produire en France des produits durables et de qualité, avec des emplois durables et de qualité.

Une des principales caractéristiques du productivisme est sa capacité à mettre sur le marché des produits dont la durée de vie est la plus courte possible pour que leur renouvellement permanent soit source de maximisation des profits. L'enjeu est de passer du jetable au durable afin de réduire, évidemment, l'impact de notre mode de vie sur l'environnement, mais aussi les inégalités d'accès aux biens et services de qualité, qui se nourrissent de la course effrénée à la consommation de biens continuellement périmés. La mise sur le marché de produits non réparables ou à durée de vie limitée doit être proscrite.

En finir avec l'obsolescence programmée : vivre dans un confort durable, accessible et partagé. Les outils existent : normes, durée de garantie, réparabilité, recyclage, consignes, etc. Produire autrement grâce notamment à l'ESS, l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité... Consommer autrement également. Partout des initiatives se multiplient pour se déplacer, voyager, se nourrir, se vêtir autrement. Comment assurer la promotion des nouvelles façons de consommer afin de réduire notre impact environnemental ? Comment s'en assurer pour mener des politiques publiques favorables à ces nouvelles pratiques ?

La fiscalité doit retrouver toute sa légitimité comme outil de financement des services publics et biens communs et comme outil de redistribution et de répartition des richesses. Elle doit reposer sur le principe d'une progressivité forte tant sur les revenus que sur les patrimoines. La fiscalité indirecte (au premier rang de laquelle la TVA) doit céder progressivement sa place à la fiscalité directe. La recherche de la justice fiscale est une exigence : aujourd'hui, les ménages aisés sont proportionnellement moins taxés, tout comme les multinationales sont moins taxées que les PME et ETI.

Instaurer de la démocratie dans l'entreprise : comment redonner du pouvoir aux salariés pour assurer le développement à long terme des entreprises et privilégier l'emploi par rapport aux profits ?

L'entreprise ne peut rester en dehors de la société démocratique. Il est nécessaire de faire évoluer sa gouvernance : Conseil d'Entreprise à la place du Conseil d'Administration, où le capital humain et social serait représenté et où les décisions stratégiques impliquent directement les salarié.es via un droit de vote égal à celui des actionnaires afin qu'ils puissent agir sur les choix de production de marchandises et de services socialement utiles et qui préservent l'environnement, et sur les choix de la répartition des marges de l'entreprise entre dividendes, investissements et augmentation des salaires.

Le capitalisme, et plus encore sa version néo-libérale, n'ont de cesse d'individualiser les rapports sociaux afin de casser les solidarités et empêcher autant que possible les luttes solidaires. Le démantèlement constant du droit du travail, le recours au principe de l'auto-entreprenariat, l'instrumentalisation de la division syndicale, sont autant de facteurs qui contribuent à la fragilisation des salarié.es et à la perte de sens du travail. La priorité est la reconquête des droits sociaux collectifs, au travers du statut des salarié.es, du droit syndical dans l'entreprise, au développement du/de la salarié.e citoyen.ne.

La mise en œuvre d'un revenu universel d'existence contribue à changer les rapports de force ou rapports sociaux entre précaires et capitalistes, entre salarié.es et patrons, entre jeunes et parents.

Quel dialogue et quelle contractualisation avec le monde de l'entreprise pour assurer son implication réelle dans la transition climatique ?

Les aides aux entreprises doivent être conditionnées à des objectifs sociaux, environnementaux ou d'aménagement et faire l'objet d'un contrôle de leur réalisation.

Par ailleurs, il est urgent de créer un véritable pôle public de financement de l'économie, basé sur la BPI, la banque des territoires et la CDC. La création monétaire actuelle doit venir financer l'économie réelle et arrêter de faire gonfler les bulles spéculatives.

Les activités ou produits bancaires à impact négatif sur l'environnement doivent être interdits pour les plus nocifs d'entre eux et fortement taxés pour les autres, afin de financer la transition écologique.

Quelle réinvention de notre assurance chômage après les réformes libérales de ces dernières années ?

Le combat pour une reconquête de la protection sociale solidaire (retraite, famille, maladie, accidents du travail, chômage, logement, etc.) est à reprendre pour revaloriser ces acquis sociaux et les étendre. Il est nécessaire de faire à nouveau entrer dans l'effort commun de financement ceux qui échappent aux prélèvements solidaires, et de rétablir la place du paritarisme et de la démocratie interne au sein de notre système de protection sociale.